



NAVETTES

LOYETTES-TIGNIEU-PONT DE CHERUY

POUR LES LOYETTAINS DE 12 A 17ANS

Des navettes sont mises en place les mercredis en période scolaire pour les jeunes loyettains de 12 à 17ans. Elles se font à l'aide du minibus et **sont gratuites**.

LES ARRETS :

La chapelle des Gaboureaux – arrêt rue du Bugey – boulangerie Meuriaud - Place du Dauphiné – Cinéma de Pont de Cheruy.

LES HORAIRES :

Départs :

Gaboureaux	14h
Rue du Bugey	14h05
Boulangerie	14h07
Place du Dauphiné	14h15
Cinéma	14h20

Retours :

Cinéma	16h15
Place du Dauphiné	16h20
Boulangerie	16h27
Rue du Bugey	16h30
Gaboureaux	16h35

LORS DU TRANSPORT LE JEUNE S'ENGAGE A RESPECTER :

- les passagers et conducteur,
- les consignes de sécurité (ceinture attachée, ne pas déranger le chauffeur)
- le port le masque obligatoirement

Si une des consignes citées ci-dessus n'est pas respectée, le jeune ne pourra plus utiliser la navette.

RESPONSABILITE :

La commune est responsable du transport mais n'a pas la responsabilité du jeune une fois déposé à l'arrêt.

En cas de retard pour le retour, le jeune devra avertir l'animateur. Dans le cas contraire, il devra rentrer par ses propres moyens.

LES RESERVATIONS :

Pour la 1^{ère} réservation, le jeune doit fournir une semaine avant l'utilisation de la navette le dossier de renseignement rempli à la mairie.

Une fois la 1^{ère} réservation faite, le jeune pourra réserver sa place en indiquant son nom et son créneau horaire pour l'aller et le retour en envoyant un sms **au plus tard le lundi** (numéro donné lors de la 1^{ère} réservation).

2. RENSEIGNEMENTS GENERAUX DU JEUNE:

Nom : Prénom :

Sexe : Masculin Féminin

Date de naissance :/ /

Adresse :

Téléphone **du jeune** : e-mail **du jeune**:

N° Sécurité sociale:

N° DE TELEPHONE EN CAS D'URGENCE :

· Représentant 1 :

· Représentant 2 :

PIECE A JOINDRE AU DOSSIER :

Photocopie de la carte d'identité

Attestation d'assurance

Justificatif de domicile

3. AUTORISATION PARENTALE (à remplir par le tuteur légal) :

Je soussigné(e), tuteur légal de
..... atteste avoir pris connaissance du fonctionnement des
navettes.

J'autorise les responsables à prendre les initiatives nécessaires en cas d'accident ou de
maladie.

Fait à Le 2020.

Précédée de la mention précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature des parents

Signature du jeune